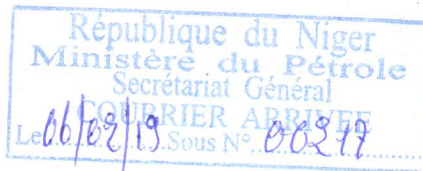


du 11 janvier 2019

portant approbation de la  
Politique Pétrolière Nationale.

MPe



**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2017-63 du 14 août 2017, portant Code Pétrolier ;
- Vu le décret n° 2016-161/PRN du 02 avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-572/PRN du 19 octobre 2016, portant remaniement des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2016-623/PRN du 14 novembre 2016, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d' Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, modifié et complété par le décret n° 2018-475/PRN du 09 juillet 2018 ;
- Vu le décret n° 2016-624/PM du 14 novembre 2016, précisant les attributions des membres du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018-476/PM du 09 juillet 2018 ;
- Vu le décret n° 2017-094/PRN/MPe du 17 février 2017, portant organisation du Ministère du Pétrole ;
- Sur rapport du Ministre du Pétrole ;

**LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU ;**

**DECRETE :**

**Article premier :** Est approuvée telle qu'annexée au présent décret, la Politique Pétrolière Nationale.